

entendait déposer toute hostilité et s'occuper exclusivement des affaires de la ville.

Je puis en effet, me payer le luxe de me laisser débattre comme particulier, mais je ne puis le tolérer comme chef de l'Administration. (Applaudissements dans le public.)

M. WATTREMEZ. — Vous ne voulez pas admettre d'autre opinion que la vôtre.

M. ED. DUBOIS. — Écoutez ce que dit M. le Maire.

M. WATTREMEZ. — Vous êtes un mouchard d'atelier.

M. LE MAIRE. — M. François a répondu qu'il entendait conserver son entière liberté d'action; nous avons dû alors nous séparer de lui.

Il aurait dû imiter le secrétaire de la Mairie qui a agi plus correctement en nous demandant de le remplacer.

La discussion se poursuit au milieu des insultes et des invectives. L'attitude de la minorité est étonnante et le public proteste à diverses reprises contre les paroles grossières des collectivistes. On commença à se plaindre de la situation.

M. WATTREMEZ. — Il faisait son travail.

M. LE MAIRE. — Très mal, il faisait peut-être le mal, mais pas celui de la ville.

M. WATTREMEZ. — Il faut alors se déposséder de toute opinion, je relève cette intolérance à la charge de gens qui se proclament républicains.

Le public se lève et se proteste contre la mesure prise envers François comme à l'égard des jardiniers au Beau-Jardin.

M. LE MAIRE. — A Barbœux, où cinq à six ouvriers sont suffisants, il y en avait seize. D'ailleurs, c'est sur la proposition du jardinier-chef que les suppressions ont été faites.

M. BAYART. — Quand je faisais fonctions d'adjoint, j'ai constaté que M. François n'était presque jamais au bureau.

M. AUB. ROUSSEAU. — On dirait vraiment que ces gens-là n'ont pas l'étoffe de M. Sayet.

M. WATTREMEZ demande ensuite des explications au sujet de l'achat d'un cheval pour l'ébouage, tombé malade immédiatement.

M. Deshotte explique que ce cheval a une angine, maladie qui arrive subitement et qu'on ne peut prévoir. Ce cheval a été acheté à un nommé M. Dutoit et non pas à un conseiller comme on l'a dit. A l'avenir, un membre de la minorité pourra, s'il le veut, assister.

M. Baidou demande pourquoi des immondices ont été déposées sur le boulevard Gambetta.

M. Deshotte, adjoint, répond que ces immondices ont été amenées là, mêlées à la neige et que, faute de matériel suffisant, il a été impossible de les faire enlever.

M. René Blauwart dépose un vœu qui est renvoyé aux Commissions, au sujet du marché passé avec une société pour la publicité sur les rovers.

M. Alfred Bayart demande l'installation d'une boîte aux lettres à l'angle des rues du Luxembourg et Boucher-de-Perthes. — Renvoyé aux Commissions.

M. MORTZ. — Personne ne demande plus la parole? Je crois qu'il est temps de prononcer le huis-clos.

La séance est levée à onze heures, au milieu de la plus vive agitation.

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise; mais elle dure... Ce que durent les notes, l'espace d'un matin...

L'avis fréquemment répété dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

DEPARTS NOUVELLES REGIONALES

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Decot, curé de Villers-au-Claudoux, est nommé curé à Prévins. — M. Vandenbroucke, curé à Prévins, est nommé curé à Villers-au-Claudoux.

NECROLOGIE. — M. Tesson-Frère, ancien maire d'Armentières, vient de mourir à Reuven où il s'était retiré. Le défunt était âgé de 58 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, vendredi 28 février 1902. 2 h. soir, 15° au-dessus de zéro. — 753, variable. 5 h. soir, 12° au-dessus de zéro. — 752, variable. 9 h. soir, 10° au-dessus de zéro. — Samedi 1er mars. 9 h. matin, 8° au-dessus de zéro. — 752, variable. 2 h. matin, 7° au-dessus de zéro. — 752, variable.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal s'engagent à l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE A ROUBAIX

SAVON PARIS-MÉNAGE pour linge et laine.

Chronique Locale ROUBAIX

LES DEUX MÉTHODES

Nous avons eu, vendredi soir, au Conseil municipal, une démonstration un peu... bruyante, mais singulièrement instructive, des deux méthodes d'administration: la méthode simple, rationnelle, pratique, celle qui donne des résultats immédiats, et la méthode violente, utopiste, malséduite, qui aboutit fatalement au néant.

Les élus républicains nous ont prouvé l'excellence de la première, et les collectivistes se sont chargés d'affirmer, par force exemples, les inconvénients de l'autre.

Ah! il est vraiment regrettable que la salle réservée au public ne soit pas plus spacieuse, et qu'un nombre dix fois aussi élevé d'électeurs n'aient pu assister, hier, à cette séance mémorable, dont le compte-rendu, publié plus haut, donne une physionomie aussi exacte que possible.

A entendre les « débris » de l'ancienne municipalité socialiste interrompre, sans raison, les membres de la majorité, pour avoir l'occasion de faire de la politique, de la propagande révolutionnaire, ou d'odieuses personnalités, ils auraient clairement compris que ces gens-là ne sont pas, ne veulent pas être des administrateurs. Ce sont de vulgaires politiciens, et pas autre chose.

Les procédés de discussion que ces messieurs du P. O. F. emploient, seraient tout au plus de mise dans un Congrès socialiste, quand l'union est d'ordre du jour. Dans une assemblée communale, ils sont déplorables et ne devraient pas être tolérés.

Franchement, citoyens, vous appartient-il de montrer une pareille insolence? Quand on a eu, comme vous, le malheur d'appartenir à une administration qui n'a pas su faire les affaires de la Ville, qui a fourni les preuves de son incapacité et de son intolérance, et à qui le suffrage universel a infligé le plus humiliant des échecs, ne doit-on pas vraiment observer une attitude plus efficace, en tous les cas, moins inconvenante?

Après avoir mis, par votre faute, la Ville de Roubaix dans une situation désastreuse, n'allez pas, aujourd'hui, barrer la route aux bons citoyens qui cherchent à la faire sortir du pétrin.

La majorité républicaine a été envoyée à l'Hôtel de Ville pour combler le déficit, rétablir l'ordre dans les finances, et instaurer à nouveau le calme et la prospérité; si vous ne voulez pas coopérer à cette belle tâche, ayez au moins le bon sens, l'intelligence et le tact de rester tranquilles.

L. R.

UNE NOUVELLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL aura lieu, vendredi 7 mars prochain. Le Conseil sera appelé à examiner les demandes d'autorisation des congrégations religieuses.

LE TRAFIC DE LA GARE. — Voici quel a été le trafic de la principale gare pendant l'année 1901: Voyageurs. — Il y a eu 1.770.615 voyageurs, contre 1.627.121 en 1900. L'augmentation a donc été de 143.491.

Quant au produit des billets délivrés, il s'est élevé à la somme de 1.350.413 francs 90, contre 1.594.477 francs 85, l'année précédente, ce qui accuse une diminution de 244.063 francs 95. Si l'on a eu augmentation du nombre de voyageurs, et diminution du produit, c'est que les voyageurs à petit parcours ont été plus nombreux que d'habitude.

Expéditions par grande vitesse. — Le produit des expéditions de bagages, finances, chevaux et chiens a été de 32.289 francs 53, contre 31.379 francs 90. Ce chiffre d'expéditions de messageries et colis-acçablés s'est élevé à 614.744 francs 13, contre 523.375 fr. 40 en 1900.

Le total des expéditions par grande vitesse en 1900 est donc de 677.033 francs 70, contre 660.638 fr. 70. L'augmentation est de 116.375 francs.

Expéditions par petite vitesse. — Le produit des expéditions par petite vitesse a été de 1.890.748 fr. 10, contre 1.793.370 francs 90 en 1900, ce qui accuse une augmentation de 97.377 fr. 25.

LE BUREAU MUNICIPAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Par un arrêté du 25 février courant, le bureau municipal des Contributions directes a été rattaché au secrétariat de la Mairie, dont les locaux sont situés rue Neuve, n. 3, au 2e étage.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Malgré les nombreuses mutations, (300 environ), nécessitées par la création des sections de Croix, Wattrelos, Blanc-Sauvage, Mouscron, l'effectif de la section est de 207 sociétaires.

La recette mensuelle aura lieu dimanche de onze heures à midi, chez Leclercq, place Saint-Jean-Baptiste; chez Lodsied, à « Buillon », rue de la Vierge; de midi à une heure; au Siège social, 63, rue de Lannoy ou au « Charbon », 54, rue de l'Espérance.

Au local à dix heures et demie, répétition des deux groupes de la section spéciale.

La réunion du Comité qui devait avoir lieu le mardi 4 mars est remise à quelques jours. L'ordre du jour reste le même. L'assemblée générale aura lieu le 19 mars. Ordre du jour: Décisions, union mutualiste, organisation.

CONFÉRENCE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Samedi à huit heures et demie du soir, aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels la quatorzième conférence de la saison, donnée par M. le docteur Jean Binot, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris, qui traitera le sujet suivant: Voyage à l'île Bourbon; l'Eclipse totale de soleil du 18 mai 1901, avec de nombreuses projections lumineuses.

Paris, qui traitera le sujet suivant: Voyage à l'île Bourbon; l'Eclipse totale de soleil du 18 mai 1901, avec de nombreuses projections lumineuses.

A LA COUR D'ASSISES. — Deux affaires de Roubaix sont venues, hier, vendredi, devant la Cour d'assises de Douai: la condamnation de l'émigration de faux monnaie, du mois de novembre dernier, et le vol sacrilège commis, à la chapelle de l'Hospice de Barbœux; nous donnons, d'autre part, des comptes-rendus complets des débats.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES DANS UN ESTAMINET. — Nous avons relaté une grave scène de violence qui s'est déroulée dans l'estaminet de Mme Mathilde Gaillard, rue du Chemin-de-Fer, 26. On se souvient qu'un marchand de légumes, demeurant à Tourcoing, rue de Nicos, a été blessé à la tête par un pot de fleur que lui avait lancé la nommée Flore Boudi, âgée de 29 ans. L'inculpée était activement recherchée par la police; elle a été retrouvée jeudi soir, et écrouée au dépôt central.

UN RAMPIN SAUVÉ D'UNE MORT CERTAINE. — Plusieurs enfants jouaient, jeudi après-midi, le long du canal, quasi de Bordeaux, quand l'un d'eux, Julien Hoffman, âgé de cinq ans, dont les parents demeurent boulevard de Metz, cour Dhooche, tomba à l'eau.

Le bambin allait se noyer. Par bonheur, vint à passer un jeune homme, Théophile Sinoz, âgé de 16 ans, demeurant rue Thibault, 8, qui, sans hésiter, se précipita dans le canal. Le jeune sauveur réussit à saisir l'enfant et à le ramener sain et sauf sur la berge.

Le petit Hoffman a été recueilli chez ses parents, et il sera quitte pour un bain froid. Son sautereau mérite des félicitations.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un habitant de Lannoy, M. Auguste Dupont, demeurant rue Royale, passait, jeudi soir, rue Sainte-Elisabeth, lorsque sa voiture accrocha celle de M. Hurene, loueur de voitures. Les brancards et les rayons de cette dernière ont été brisés. M. Dupont a été blessé à la tête et au bras. Comme la lanterne de sa voiture n'était pas allumée, il s'est vu dresser un second procès.

VOL D'UNE BACHE. — Dans la soirée de jeudi, un malheureux, resté jusque-là inconnu, profita d'un moment où les employés de M. Delplancq-Hessenaere, fabricant de meubles, rue du Haze, à Tourcoing, étaient occupés à livrer de la marchandise chez un client, rue de l'Alma, et enleva de sa voiture une bache d'une valeur de 25 francs. Plainte a été portée à M. Lachs, commissaire de police du Premier Arrondissement.

INTERDÉPART DE SAMEDI 1er MARS 1902. — Mme Pauly Jouanin, neuf heures, égise Sainte-Elisabeth.

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 4 francs le kilogramme; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 90 le kilogramme.

AGENDAS de bureaux à la « Librairie du Journal de Roubaix ».

ROUBAIX. — Mémoires Roubaixiens. — Répétition générale dimanche, à midi précis, pour la revue des œuvres qui seront chantées au concert de la Mairie le lendemain.

Chorale « Les Sœurs-Croix ». — Réunion générale et obligatoire samedi, à huit heures trois quarts, 123, rue de France.

Chorale Verdi. — Répétition générale obligatoire samedi, à huit heures et demie. Communications pour la fête du lendemain; section d'un porte-drapeau. Dimanche, à huit heures et demie, répétition générale.

Cercle dramatique Talma. — Réunion générale samedi, à huit heures un quart. Compte-rendu du concert; organisation de celui qui doit être donné le jour de Pâques; distribution de nouvelles pièces; organisation d'un grand concert de bienfaisance.

Cercle Alfred de Musset. — Assemblée générale samedi, 1er mars, à huit heures et demie du soir. Ordre du jour: 1. Compte-rendu de l'année 1901; 2. Fête du 23 mars 1902; 3. Questions diverses. Présence indispensable. Les répétitions ont toujours lieu le mardi et le vendredi de chaque semaine, à huit heures et demie.

Chevaliers de la Fourche. — Répétition générale samedi, à huit heures, en vue du festival d'Orléans. Ordre du jour: 1. Questions diverses. Présence indispensable. Le dimanche 23 mars, à six heures et demie, boulevard de France, 50, chez M. Emile Dellebarre. Ordre du jour: Paiement des cotisations; admission de nouveaux membres; questions diverses. Présence indispensable. L'amenée sera rigoureusement appliquée aux absents sans motif légal.

Club Cyclo. — Répétition de soir 29 courant. Communications importantes. Obligatoire. Avant: Toute personne (jeunes gens) désirant faire partie du Club (c'est-à-dire de comédiens), peut s'adresser tous les jours, mercredi et samedi soir, à l'« Café de la Belle-Vue », chez M. Jorion, rue de Roubaix, Croix (siège de la société).

Les membres du Cercle Alexandre Dumas sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche 2 mars, à dix heures très précises du matin, au siège de la société, 10, rue de la République. Présence indispensable. Ordre du jour: sortie de la nuit-carrière; question des costumes. N. B. — Les personnes désireuses de vendre des chansons sont également priées d'assister à la dite réunion.

Philharmonie du Jeune Français. — Répétition samedi 1er mars, à huit heures du soir. Plusieurs communications importantes y seront faites.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Amand Loox, 45 ans, journalier à Hem, occupé à l'usine Holden, a été blessé aux reins en travaillant.

François Vandenberghe, 44 ans, tyranneur, au même établissement, s'est blessé au bras en travaillant.

DISPARU. — On signale la disparition d'un vieillard, Louis Masson, 60 ans, demeurant à Paris, au 10, rue de la Petite-Fille, rue du Caprain, et dont on est sans nouvelles depuis mardi.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Omer Debeck, 43 ans, demeurant à Iyres, charroier à la raffinerie de pétrole, s'est blessé au thorax en tombant sur un tonneau.

FANFARE MUNICIPALE. — M. le Maire de Wasquehal vient de donner à la Fanfare municipale que M. le Maire de Lannoy a démissionnée le titre de « municipale » pour cette société.

LES CONTESTATIONS AU SUJET DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES. — A l'audience civile de la justice de paix on a eu vendredi matin, on s'est occupé des contestations au sujet de la commune de Lannoy. Le Conseil municipal avait maintenu l'inscription d'Emile Plateau, Moïse Rousseau, Henri Uet, Emile Mouris. Elle avait rayé Jules et Henri Couvreur, J. B. Hespel et Edouard Dubois. Ces derniers ont contesté au juge de paix par leurs électeurs de Lannoy ou par les intéressés.

M. l'arrêté du bureau de Lille, a soutenu et développé les motifs des contestations. M. Jules Nys, conseiller municipal collectiviste de Lannoy, représentait plusieurs électeurs de Lannoy. Le procureur des jugements a été nommé à midi.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier marchand de légumes, Georges Lelann, 18 ans, demeurant à Lys, au service de M. Louis Dupire, forgeron, rue de Tournai, s'est blessé à l'œil en travaillant à un fer chaud. Le docteur Pannetier lui a prescrit cinq jours de repos.

UN IMPORTANT VOL DE LÉGUMES. — M. Jean Copieux, cultivateur à Flers-Bourg, route de Lannoy, a porté plainte au gendarme-champêtre au sujet d'un vol dont il a été victime. Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans son jardin et ont emporté pour plus de quarante francs de légumes. Cet exploit dénote une grande audace chez les auteurs. Le jardin, en effet, est situé à l'arrière de l'habitation de M. Copieux et les volants ont dû se servir d'une charrette pour véhiculer une si grande quantité de légumes. La gendarmerie a ouvert une enquête.

LEERS. — M. Gustave Vandamme, ramoneur, demeurant au Blanc-Sauvage, nous apprend qu'il n'a rien de commun avec le ramoneur inconnu dont les initiales sont G. V. et qui s'est servi de faux papiers pour obtenir du travail à Leers.

TOUFFLERS. — L'adjudication du pain pérenne au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1902 a eu lieu vendredi à trois heures, à la Mairie, en présence de M. Henri Pouchain, maire; Cimetière et Flouvier, administrateurs du bureau; et Parenty, percepteur. La dépense annuelle est évaluée à 988 francs. Deux soumissionnaires se sont présentés: MM. Louis Deroubaix, présentement un rabais de 0,25 par kilo, au prix de la taxe officielle, et Jules Lorkin, 0,04. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

WILLEMS. — Le conseil municipal se réunira en session ordinaire de février, dimanche, 2 mars, à onze heures du matin.

Plantes stérilisées Couronnes. Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX A ROUBAIX, Grande-Rue, 71. Maison fondée en 1835. Extention rapide et soignée d'impressions en tous genres. Typographie et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés. — Ouverts de 10 heures à 6 heures.

Entreprises générales de bâtiments

Maçonnerie et travaux en ciment armé pour Planchers, Trottoirs et Réservoirs Carrelés et cimentés.

Paul RASSON Fils 62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX. Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE) 3603

WATTRELOS CLUB DES SANS-CHAGRIN DE LA HOUSSE. Réunion dimanche, 2 mars, à six heures, chez M. François Bayquenois, dit « Balzac ».

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la fabrique de colle de M. Henri Deschamps, Edouard Rossion, demeurant à Leers, a été fait un effort en soulevant un fût chargé de colle. Le docteur Tribout, de Leers, a prescrit un repos de trois semaines.

LA FRAUDE. — Les préposés Demet et Chesnoy, de Roubaix, ont arrêté deux fraudeuses de Roubaix, Célestine Bouterbaude, 32 ans, épouse, demeurant rue des Longues-Haies, 12, et Marie Dewaele, 29 ans, rue Magenta, 20, qui étaient nantes de cigares et d'aliments, le tout représentant une valeur de 6 fr. 12.

Le brigadier Condette et les préposés Sempé et Dailly ont arrêté à la carrière Fauvarque trois fraudeurs, Robert Marchal, 30 ans, terrassier, rue Fanchon, à Roubaix; Ernest Biedel, 30 ans, ajusteur, à Leers, et Marie Verbeke, 24 ans, demeurant à Erquennes. Les fraudeurs portaient ensemble 5 kilogrammes 500 de café vert, valeur 16 fr. 50.

LES EMPRUNTS COMMUNAUX. — TIRAGES D'OBLIGATIONS. — Les 5 et 10 mars prochains, à dix heures du matin, il sera procédé publiquement dans un des salons de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, en présence des membres de la Commission municipale des finances, à deux tirages d'obligations des emprunts de 903.000 francs et de 1.000.000.

Au tirage du 5 mars, soixante-dix-sept numéros seront extraits de la roue; au second, celui du 10, quatre-vingt-trois numéros. Nous publierons la liste des numéros sortis.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Comme nous l'avons annoncé, la première conférence a été faite au Cercle, mercredi, devant une nombreuse assistance par M. Freyberg, directeur de la « Berlitz School ».

Le sujet traité par le conférencier, en langue allemande, portait sur l'utilité des langues étrangères et sur la façon la plus naturelle d'acquiescer aux débutants les premiers éléments d'une langue.

M. Freyberg a recueilli de nombreux applaudissements, et c'était à juste titre.

Une prochaine conférence aura lieu le 19 mars prochain: « A travers les Alpes », tel est le sujet choisi par M. Spaetho.

ENCORE A PROPOS DE LA GREVE DE LA FILATURE VANDENBERGHE. — Nous recevons la nouvelle lettre suivante du Président des Syndicats ouvriers indépendants:

Tourcoing, le 28 février 1902. Monsieur le Rédacteur du « Journal de Roubaix ».

J'ai l'honneur de vous donner, plus bas, copie de la lettre que je viens de recevoir de M. Volt-Catteau, ainsi que de la réponse que je lui ai adressée; veuillez, s'il vous plaît, les insérer.

« Tourcoing, le 27 février 1902. Monsieur Henri Daquenois.

« La réunion de ce jour a confirmé les mêmes conditions: marches au nom des grévistes sans aucune signature; si cela ne suffit pas, c'est fini ».

« Recevez mes sincères salutations. « Pour tous les ouvriers en grève de la filature de Mme veuve Vandenberghe-Desurmont. « Pour le président et par ordre: VOLT-CATTEAU. « Adresse à M. Volt-Catteau la réponse suivante: « Tourcoing, le 28 février 1902. « Monsieur Volt-Catteau, « Je suis en possession de votre honnête « hier. Comme

vous n'avez plus qu'à rentrer pour se mettre à table.

La demie après sept heures sonna à la petite pendule ornant la cheminée du modeste logis.

Dans une demi-heure la jeune fille rentrerait, au lieu de sortir, ainsi que le croyait le pseudo-Grancy qui, tenant sa montre près de son oreille, comptait les minutes.

A huit heures moins un quart il dit à ses associés: — Allons-y vite vos masques; il est temps.

Servais et Gilbert attachèrent les carrés d'étoffe noire sur leurs visages.

Le mari d'Henriette pouvait à peine se soutenir. L'ancien fédéré s'aperçut de sa faiblesse.

— Ah! ça, patron, — lui demanda-t-il, — est-ce que vous allez « flancher » au moment décisif et vous évanouillez comme une femellelette? — Non... non... — Répondit Gilbert en faisant un effort sur lui-même. — Allons...

Lentement ils descendirent les quelques marches qui les séparaient de l'étage où demeurait Jeanne.

Servais enjambe le rebord de la fenêtre ouverte sur les échafaudages et disparaît dans le brouillard qui persistait au dehors, plus épais que jamais.

De Grancy et Rollin se postèrent derrière les tréteaux, les planches et les sacs encombrant le carré.

« Ils étaient à deux pas de la porte de Jeanne. L'ex-clerc d'avant forma les volets de sa lanterne qu'il mit dans sa poche.

— Avant un quart d'heure l'obstacle sera supprimé et mon mariage avec Marie-Blanche deviendra possible... — murmura-t-il à l'oreille de Gilbert qui tendait comme la fenille.

Et cependant il avait été brave à la bataille de Montretout, ce misérable Gilbert.

C'est qu'affronter les balles de l'ennemi ou le cou-

vous n'êtes pas ouvrier de la maison dans laquelle il y avait un couloir, je ne vois pas bien par quel pouvoir vous me donnez des ordres d'agir en cette circonstance: je ne puis défendre les intérêts des ouvriers en grève qu'avec des pouvoirs émanant des intéressés.

« Quant à moi, j'ai la prétention de ne m'occuper que des affaires qui me regardent ou pour lesquelles j'ai mandat des intéressés eux-mêmes.

« Je ne puis, avouez-le, présenter des revendications au nom des ouvriers que je n'ai même pas vus, et avec lesquels je n'ai pu camper des choses pour lesquelles il me donne mandat; je ne puis accepter un mandat impératif, si les demandeurs qui m'ont été faits, ne l'ont pas été dans le but d'arriver à une conciliation; vous comprendrez aisément que je ne veux pas servir de policeman en allant le quatrième présenter des revendications trois fois réduites.

« Mon but, en acceptant la mission qui m'a été pas confiée, était de chercher à obtenir, pour les ouvriers, le plus possible, à la condition toutefois que ceux-ci fussent bien étre un peu conciliante et accepter quelques concessions.

« Agréez, Monsieur, mes bien sincères salutations. « H. DROUWEN. « UN EXERCICE MUSICAL aura lieu dimanche prochain, 2 mars, à cinq heures et demie, dans la salle de l'Union. Les élèves des différents cours se feront entendre.

UNE JEUNE OUVRIÈRE GRIEUVEMENT BLESSÉE. — L'accident s'est produit dans l'usine de M. G. Masuro-Leclercq, filateur de laines, rue du Collecteur. Une jeune ouvrière bécoteuse, Céline Holvoet, âgée de 15 ans, travaillant dans l'établissement aux métiers continus à filer, a eu le doigt index gauche pris dans un engrenage. Le doigt a été mutilé à tel point que M. le docteur Defosses a dû pratiquer l'amputation de la dernière phalange.

Une longue incapacité de travail sera la conséquence de cet accident. Le blessé a été reconduit à son domicile, rue de Verdun, 32.

UN ARRESTATION POUR VOL DE ZINC. — M. Spénuex, commissaire de police du troisième arrondissement, a procédé à l'arrestation d'un domestique, Ernest Proust, âgé de 28 ans, sans domicile fixe, inculpé d'un vol de zinc à la distillerie Droulers, de Neuville-en-Ferrain. Proust a été conduit à Lille.

LA FRAUDE DU POIVRE. — Vendredi matin, vers quatre heures et demie, les préposés des douanes Catoire et Morel, de la brigade de Neuville-en-Ferrain, ont surpris au service au Bisquons-Tout, ont arrêté un ouvrier matelassier, Alfred Marvion, âgé de 49 ans, domicilié à Roubaix, qui était porteur de onze kilogrammes de poivre en grains et de onze kilogrammes de tabac en poudre, le tout de provenance étrangère, représentant la valeur de quarante-quatre francs.

Le matelassier-fraudeur a été écroué à la gendarmerie en attendant son transfert à Lille.

ARRESTATION D'UN DÉSERTEUR. — Vendredi, dans la matinée, les gendarmes de Tourcoing ont procédé à l'arrestation du soldat Albert Piat, qui avait déserté le 145e régiment d'infanterie, en garnison à Maubeuge, depuis le mois de septembre dernier.

Piat s'était réfugié chez sa mère qui habite la rue du Chêne-Houppine; lorsque les gendarmes se sont présentés à son domicile il essaya de prendre la fuite par la toit.

Le déserteur a été dirigé sur Lille dans la matinée.

EXPLOITS DE MALFAITEURS. — Un vol a été commis à la Marlière, mercredi soir, entre six heures et demie et sept heures. Deux malfaiteurs se sont introduits chez Mme Six, épicière demeurant vis-à-vis de la chapelle et ont enlevé le tiroir qui contenait la recette de la journée et des papiers. Après s'être emparé de l'argent, ils ont jeté le tiroir et les papiers derrière la chapelle.

ENTRE GARÇONS BRASSEURS. — Deux garçons brasseurs, Paul Cooleux, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Madeleine, et Emile Bessard, âgé de 30 ans, demeurant rue des Carrières, ont été tous deux l'objet d'un procès-verbal pour violences réciproques et tapage nocturne.

NECROLOGIE. — On annonce la mort à l'âge de 71 ans, de M. Louis Dalle, décédé le 27 février. Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Lourdes, à huit heures et demie.